

Des jeunes de Saint-Léonard à la découverte de la politique municipale

FÉLIX LACERTE-GAUTHIER
flacerte-gauthier@metromedia.ca

ÉDUCATION. Une vingtaine de jeunes de Saint-Léonard ont pu découvrir les coulisses de l'hôtel de ville, grâce à un programme de Concertation Montréal. Une initiative qui vise à encourager la persévérance scolaire.

« On a développé ce projet pour inciter des jeunes qui sont peut-être un peu plus à risque de décrocher, ou qui s'intéressent aux questions politiques, à venir rencontrer les élus lors d'un conseil de ville », résume Richard Deschamps, conseiller de ville à LaSalle et président de Concertation Montréal.

Pour réunir des jeunes de l'arrondissement, l'organisme avait lancé un appel aux écoles secondaires Antoine-de-Saint-Exupéry et Laurier Macdonald, ainsi qu'à Horizon Carrière. Au cours de la soirée, les participants ont visité l'hôtel de ville, rencontré quelques élus, et partagé un repas avec eux. Ils ont par la suite été invités à rester pour la période de questions du conseil municipal.

« Pour les jeunes, c'est souvent la première fois qu'ils rencontrent des élus, remarque M. Deschamps. On veut leur montrer qu'ils ont de l'importance pour nous. On souhaite les encourager et les soutenir dans leurs projets. »

Il remarque que ceux-ci ont souvent des préoccupations assez concrètes, sur des sujets qui les touchent directement. « Les questions dépendent aussi d'où sont rendus les jeunes dans leur cheminement. Certains sont plus politisés que d'autres », constate-t-il.

BÂTIR SUR L'EXPÉRIENCE

Pour Faravena Olivier, l'expérience était bien, mais n'allait pas suffisamment loin. « La visite se résumait essentiellement à deux endroits, et tout se faisait trop rapidement », se désolait-elle. Étudiante en science politique à l'université, elle était particulièrement intéressée à découvrir le fonctionnement de l'institution.

« J'aurais aimé que les élus nous parlent davantage des difficultés qu'ils ont vécues, et des obstacles qu'ils ont dû surmonter pour arriver où ils sont », remarque-t-elle également. Malgré tout, elle a néanmoins trouvé que l'expérience avait bien été et lui a permis de découvrir d'autres aspects du milieu politique.

Pour la conseillère d'arrondissement à Saint-Léonard Lili-Anne Tremblay, qui faisait partie des élus venus à la rencontre de ces jeunes, l'expérience avait également été positive. Elle espère d'ailleurs refaire un événement semblable à la mairie d'arrondissement. « On pourrait leur montrer à quoi ressemble la journée d'un élu, les décisions que nous avons à prendre », prévoit-elle.

La conseillère estime que la journée a néanmoins pu défaire quelques mythes, dont celui que seuls les diplômés en droit ou en science politique pouvaient se représenter à des élections. « C'était vraiment intéressant d'entendre les jeunes, et ils posaient des questions très pertinentes », remarque-t-elle.

Démarré l'année dernière, le programme *Une soirée à l'hôtel de ville* propose à des jeunes, d'un arrondissement à la fois, de rencontrer des élus au cours d'une soirée où se déroule un conseil municipal.

CHRONIQUE

RENCONTRE AVEC VOS ÉLUS



MICHEL BISSONNET
Maire de l'arrondissement

Samedi 2 novembre
de 9 h à midi
Mairie d'arrondissement
8400, boulevard Lacordaire

DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE

Le bureau Accès Montréal de Saint-Léonard est maintenant situé au pavillon Wilfrid-Bastien (8180, rue Collerette)

SPORTS ET LOISIRS

■ VENEZ BOUGER GRATUITEMENT AVEC NOUS!

► Samedi-de-jouer

Jeux récréatifs et sportifs en gymnase pour les 8-12 ans et les 13-16 ans avec animateurs

► Patinage libre (pour tous)

Lundi, 16 h 30 à 17 h 30

Dimanche, 15 h à 16 h

Aréna Martin-Brodeur

Samedi, 15 h à 16 h

Dimanche, 13 h à 14 h

Aréna Roberto-Luongo

► Soccer libre (pour tous)

Lundi au vendredi,

14 h 45 à 17 h

Complexe sportif Saint-Léonard

QUALITÉ DU MILIEU

■ PERMIS ANIMALIER

À Montréal, un permis est obligatoire pour posséder un chien ou un chat. Renseignez-vous sur les règles à suivre.

beta.montreal.ca/sujets/permis-animalier

ENVIRONNEMENT

■ COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION

Lundi 4 novembre

À noter que tous les objets rembourrés (matelas, sofas, fauteuils, etc.) doivent être déposés dans la collecte des ordures ménagères.

■ COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS ET FEUILLES MORTES

Tous les mercredis, jusqu'au 20 novembre

Contenants autorisés:



RENSEIGNEMENTS • 311
ville.montreal.qc.ca/st-leonard

[facebook.com/stleonard](https://www.facebook.com/stleonard)

Saint-Léonard
Montréal

>4004-826-1



LA CHRONIQUE DES ÉLUS

LA VISION ZÉRO DÉCÈS ET BLESSÉ GRAVE DÉPLOYÉE À SAINT-LÉONARD

En tant que président de la Commission permanente de la sécurité publique et des transports de l'arrondissement de Saint-Léonard, je suis fier de vous présenter les actions mises en place chez nous en lien avec l'approche *Vision Zéro décès et blessé grave*. Cette approche repose sur le principe de base qu'il est inacceptable que des personnes soient tuées ou blessées gravement lorsqu'elles se déplacent sur le réseau routier.

À Saint-Léonard, nous nous sommes engagés, dans notre plan stratégique *Saint-Léonard 2030*, à l'action 56, à participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies retenues dans le cadre de cette approche. Cet engagement se traduit plus spécifiquement par notre participation à des comités de travail, avec d'autres acteurs municipaux, notamment sur la gestion de la vitesse à travers la ville, et par la mise en place de plusieurs mesures pour favoriser la sécurité routière et piétonnière.

Je suis particulièrement fier des actions que nous avons entreprises depuis le printemps. Plus que des vœux pieux, ce sont des moyens concrets pour améliorer la sécurité sur nos routes. Plus précisément, nous avons réduit la vitesse sur plusieurs rues, notamment autour des miniparcs où la limite de vitesse a été diminuée de 40 km/h à 30 km/h. En effet, les études démontrent que les piétons ont un taux de survie plus élevé lorsqu'ils sont heurtés par une voiture circulant à 30 km/h ou moins. Dans la même optique, nous avons aussi diminué la vitesse à 30 km/h près du Corso de l'est sur la rue Jean-Talon.

Également dans le but de réduire la vitesse sur nos routes, nous avons fait l'acquisition d'indicateurs de vitesse portatifs qui peuvent être installés temporairement à des endroits spécifiques. Ces indicateurs créent un effet dissuasif sur le conducteur qui a le réflexe de ralentir à son approche.

De plus, afin d'améliorer la sécurité des piétons, nous avons ajouté du marquage sur les trottoirs aux intersections des rues touchant au réseau artériel afin d'identifier la section de 5 mètres à l'intérieur de laquelle il est interdit de stationner. Ce marquage permet ainsi de dégager le triangle de visibilité des automobilistes qui voient plus facilement un piéton s'apprêtant à traverser la rue.

Toujours dans le but de sécuriser les déplacements des piétons, nous effectuons présentement des démarches auprès du service concerné de la Ville de Montréal pour faire installer un feu de circulation à l'angle du boulevard Langelier et de la rue Belherbe.

Enfin, dans le but de favoriser la mobilité active et de sécuriser les déplacements à vélo, un tronçon de piste cyclable a été ajouté sur la rue Saint-Zotique, à l'est de la rue Dumesnil, permettant de relier la piste cyclable de Saint-Léonard à celle de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Au cours des prochains mois, l'arrondissement poursuivra l'implantation de nouvelles mesures et continuera à s'impliquer dans des comités de travail afin de tendre vers l'atteinte de la *Vision Zéro*. À terme, nous visons l'adoption d'une *Politique de la gestion de la circulation* dans l'arrondissement. C'est notre engagement, parce que chaque vie compte!



Dominic Perri
Conseiller de la Ville – District Saint-Léonard-Ouest

Saint-Léonard
Montréal